

l'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE



REIMS**JUSTICE / Affaire Chaillon : le jugement confirmé par la cour d'appel**

La chambre sociale de la cour d'appel de Reims vient de confirmer le jugement du conseil des prud'hommes d'Épernay qui avait, l'époque, condamné le SGV (Syndicat général des vignerons) à verser 813.963 € pour licenciement abusif. Roland Chaillon était entré au SGV en 1979 et avait été officiellement limogé en janvier 2005. On se souvient que cette affaire avait fait grand bruit. Le SGV se réserve le droit de se pourvoir en cassation.

Auteur :**Articlé paru le : 16 octobre 2007**
